



La franchise Cash Express s'installe dans le 17ème arrondissement de Paris

Franchise commerce



Afin d'accroître sa performance et d'améliorer son processus de développement en franchise, l'enseigne Cash Express prévoit de se déployer dans le 17ème arrondissement de Paris. Prévue pour le mois d'octobre 2017, cette inauguration visera à renforcer la présence de la marque sur le territoire français. Il s'agit pour Cash Express du 124ème point de vente et de la 16ème unité pour la région Île-de-France. Le nouveau magasin Cash Express apporte aux habitants de la région une nouvelle manière de consommer, plus économique et plus écologique.

Grâce à la multiplication des ouvertures, Cash Express confirme le succès d'un concept plaçant l'achat-vente comme un phénomène de mode de vie durable.

Le nouveau Cash Express dispose d'une superficie de 70m² destinés à prolonger le cycle de vie des produits grâce à des espaces d'achat et de vente optimisés.

L'enseigne a toujours évolué en respectant des valeurs qui lui sont chères telles que le respect, le professionnalisme, la garantie, la sécurité et l'assistance.

Cash Express, une franchise au concept innovant

Grâce à son concept innovant qui favorise l'achat malin, le recyclage, l'anti-gaspillage et la réduction de l'empreinte écologique, l'achat-vente est en train d'instaurer les bases d'une nouvelle forme de consommation aussi active qu'intelligente. Dans le but de favoriser un mode de consommation plus raisonnable, le marché de l'occasion permet tout au long de l'année de recycler ses produits : certaines personnes revendent des biens dont elles n'ont plus besoin alors que d'autres profitent de ce stock constamment réapprovisionné pour faire de véritables affaires.